

MAI
2021

Soubise Infos

N°3



Chères Soubisiennes, chers Soubisiens,

À l'heure où j'écris ces lignes, nous sommes encore dans une phase de confinement. Nous espérons tous que ce sera le dernier et que nous allons enfin pouvoir passer à autre chose.

Dans ce numéro de Soubise Infos, vous retrouverez toutes les actualités et notamment des informations sur le budget. Nous engageons comme convenu, un budget raisonnable car il est important de désendetter la commune.

J'aime dire que nous devons tenir nos engagements. C'est pour cela que nous travaillons en priorité à la mise en place d'un vrai projet santé sur Soubise, voire plus globalement sur le territoire du Sud Charente. Après avoir rencontré les professionnels concernés, je peux vous dire que nous sommes sur la bonne voie.

Nous nous sommes également engagés en matière de transition écologique comme convenu. Je tiens à remercier l'ensemble du Conseil Municipal pour avoir voté une motion pour engager notre commune dans le tri des bio déchets, et pour avoir surtout refusé l'utilisation de compost à base de plastique, de verre, de métaux sur les terres agricoles soubisiennes. Être élu, c'est aussi faire preuve de courage et d'engagement pour le bien de nos administrés.

Concernant les questions de sécurité, nous avons réalisé des travaux pour sécuriser la traversée de la rue Drouet à pied avec l'installation de poteaux. Ce n'est qu'un début. Nous allons aussi engager des phases de tests à différents endroits de la commune pour que la vitesse soit réduite. Ce sera notamment le cas avenue des Rohan avec l'installation prochaine d'un radar pédagogique. Si des aménagements sont à l'étude, il faut aussi le dire, c'est à chacun de faire un effort, car nous ne pourrions mettre des ralentisseurs dans toutes les rues.

Enfin, pour terminer sur une note positive, vous pourrez constater que nous avons prévu une vraie politique d'animation pour les mois à venir. Il y en aura pour tous, pour tous les goûts, toutes les générations. J'espère que nous pourrions profiter rapidement de ces moments pour que Soubise retrouve un esprit de solidarité et de partage. Après tout ce que nous venons de vivre, ça serait une très bonne chose... Je remercie au passage toutes les associations et les bénévoles pour leur engagement.

Soubise est une commune dynamique qui va de l'avant, et qui garde une vraie qualité de vie, continuons ainsi.

Je vous souhaite un bel été à toutes et à tous.

Lionel PACAUD - Maire de Soubise
l.pacaud@soubise.fr

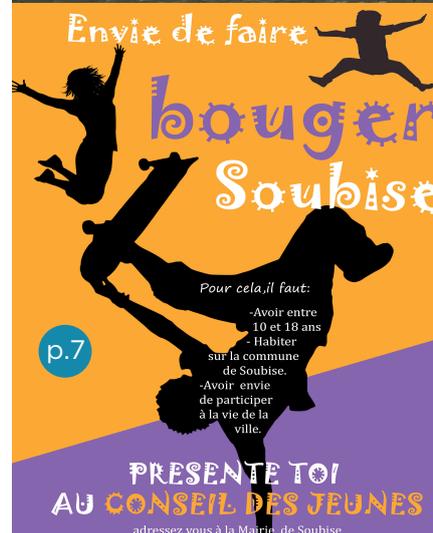


Retrouvez-nous sur le site internet

soubise.fr

également sur Facebook «soubise infos»

Directeur de publication : Lionel PACAUD
Rédactrice en chef : Virginie BAUMARD
Maquette et mise en pages : Florian CAILLE
Impression : Estuaire Impression
Dépôt légal : Mai 2021
Tirage : 1300 exemplaires
Mairie de SOUBISE
2, rue du 18 juin 1940
17780 SOUBISE
05 46 84 92 04
mairie@soubise.fr



ON EN PARLE _____ p.4

- Plantation de haies
- Intervention Interfel

QUALITÉ DE VIE _____ p.5

- Liste des Artisans et Prestataires de services
- Soubise propre
- Le conseil des jeunes
- Le conseil des sages
- L'épandage des boues
- La sécurité routière

À VOS CÔTÉS _____ p.9

- Personnel communal
- Le budget 2021
- La communication à Soubise
- Soubise solidaire
- Le Maire et les adjoints
- Made in Soubise "SAS BRUNETEAU"

EN BREF _____ p.13

- Le saviez-vous?
- Félicitations aux gagnants et jeu concours
- Du nouveau à l'office de tourisme
- Les illuminés
- Coup de théâtre à Soubise
- Boîte à livres

AGENDA _____ p.16**VIE ASSOCIATIVE** _____ p.18

- Des nouvelles de l'APES
- Club de football ESPB
- Commémoration du 8 mai 1945

TRIBUNE LIBRE _____ p.19**HORAIRE DE LA MAIRIE**

Lundi - Mardi : 8h30 à 12h00 et 14h00 à 18h00
 Mercredi : 8h30 à 12h00
 Jeudi : 8h30 à 12h00 et 14h00 à 18h00
 Vendredi : 8h30 à 12h00 et 14h00 à 17h00

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROCHEFORT Océan

3, Av Maurice Chupin - Parc des Fourriers à Rochefort
 BP 50224 - 17304 Rochefort Cedex
 05 46 82 17 80 - 05 46 99 76 30

SEJI

ZI du Chemin Vert - 17780 SOUBISE
 05 46 83 76 93

LA POSTE

9 place Verdun - 17780 SOUBISE
 36 31 (numéro non surtaxé)

ASSISTANTE SOCIALE

Horaires : Mardi, Mercredi et Jeudi de 9h à 12h
 Sur rendez-vous
 Permanence dans les bureaux de la mairie
 05 46 87 27 57



PLANTATION de haies

Les enfants de CM1 et de CM2 de M^{mes} MEUSNIER et RODRIGUES ont participé avec les services techniques communaux à la plantation d'une haie le long de l'école élémentaire.

La plantation d'arbres constitue une étape de vie, illustration de la transmission de valeurs d'appartenance, de responsabilité et de respect. Ainsi, pendant plusieurs semaines, les enfants ont été sensibilisés par leurs enseignantes à l'importance, au respect et à la préservation de l'environnement et de la biodiversité.

Puis, quelques jours avant la plantation, les agents des services techniques ont creusé les trous et apporté du compost fabriqué sur la commune.

Enfin, le jeudi 18 mars dernier, les classes ont, à tour de rôle pour respecter les consignes sanitaires, pris part à la plantation des 70 arbustes de différentes essences et des 7 arbres sur tiges.

Véritable temps d'expérimentation et de concrétisation du projet, la plantation des arbres est un événement qui ancre les enfants dans leur environnement.

Angélique HENIN - 6^e Adjointe
Enfance jeunesse



INTERVENTION Interfel

Frutti et Veggi fêtent l'Hiver !



Les enfants de l'école primaire de la commune ont été sensibilisés courant mars 2021 par M^{me} Jordane Brosse, diététicienne chez INTERFEL, Association Interprofessionnelle des Fruits et Légumes frais, sur les bienfaits des fruits et légumes et sur l'importance d'en consommer, notamment au moment du petit-déjeuner. Cette opération, intitulée « Frutti et Veggi fêtent l'Hiver », a permis aux enfants de (re) découvrir l'aspect, la couleur, l'odeur, la saveur et la texture de produits de saison. Des conseils et astuces ont été donnés aux enfants et un masque d'une des mascottes leur a été offert. Cette action

rentre dans le plan alimentaire mis en place par la commune privilégiant les produits frais et de saison.



Angélique HENIN - 6^e Adjointe
Enfance jeunesse

LISTE DES Artisans et Prestataires de services

Afin de soutenir nos entreprises pendant cette crise, nous avons fait le choix de les valoriser, sans faire de publicité. Dans le prochain numéro, nous retrouverons notamment les professionnels du bien-être, du tourisme et les exploitations agricoles.

Aide à domicile

LAUREN'SERVICES

Courses, entretien maison, repas, garde d'enfants + 3 ans
13 rue des Mouettes
06 74 31 72 33

Automobile

SF AUTOS

Achats ventes reprises
16 rue des Mouettes
07 52 03 36 73

Cabinet

ACTECO ENVIRONNEMENT

Cabinet d'études environnementales
5 rue Henri drouet
05 46 82 37 58
06 33 11 70 98

Conserverie

SAS ERIC BRUNETEAU

Fabrication de plats cuisinés à base de ragondin
Saint Hilaire
05 46 84 45 31

Entrepôts

SARL LE GRAND PARC

Entrepôts frigorifiques
Le Grand Parc
05 46 84 52 55

Informatique

BOURLOIS JACQUES

Dépannage informatique
3 Cité Lafon
05 46 84 09 13

MON ASSISTANT NUMERIQUE

Dépannage informatique
7 rue des Aigrettes
05 86 22 02 93
06 43 66 25 51

Maison - Travaux - Rénovation

CYP' CARRELAGE

Carrelage, faïence, mosaïque : neuf et rénovation
11 rue des Oliviers
06 66 17 14 66

PASSION CARRELAGE

Carrelage, revêtements de sols et murs, salles de bains (vente et installation)
21 avenue Jean Moulin
07 88 48 29 93

ALTERNATIV ELEC

Electricien
21 Résidence du Moulin
05 46 84 63 82
06 27 10 87 13

LEBLANC ELECTRICITE

Electricien
13 Bis avenue des Rohan
05 46 83 74 93
06 80 92 15 34

HOME ATOUT FAIRE

Entretien jardin-maison, petits travaux de réparation
16, Rue des Mouettes
06 63 30 90 27

LE MULTISERVICE SOUBISIEN

Entretien et travaux du bâtiment et des jardins
33 avenue des Rohan
05 46 84 46 63

SARL P.2.I

Extincteurs - installation et maintenance
1, Résidence du Moulin
05 46 82 77 39

DECOBAT

Entretien Rénovation bâtiments
3 rue des Groies
06 07 33 62 31

FRANCIS PEINTURE

Peintre en bâtiment
24 avenue Jean Moulin
05 46 84 17 58

ATLANTIQUES FERMETURES

CHANCELLE

Travaux de menuiserie Bois et PVC
31 avenue des Rohan
05 46 83 31 38

DAVID MENUISERIE

Travaux de menuiserie Bois et PVC
ZI du chemin vert
06 83 46 10 12

SOUBISE TECHNIQUE

Travaux de menuiserie Bois et PVC
18 rue du Docteur Savigny

METAL G17

Travaux de soudure - Dépannage serrurerie
12 rue Pierre Loti
05 46 83 26 04

Nautique

PORT ADHOC

Bâteaux : Garage - Hivernage
1 rue Henri drouet
05 46 82 08 80
0 810 10 01 35

Photographie

Véronique LE GOFFIC

Photographe
13 rue de Vigé
06 04 06 89 68

CHRISimage17

Photographe
3 rue des roses trémières
05 46 63 17 20
06 86 36 12 68

Transports

TRANSPORTS MOUNIER

Transports routiers
22 La Mornèterie
05 46 84 92 94

SOUBISE propre

Tous mobilisés pour que Soubise reste une commune propre !

Vous avez pu lire dans le bulletin précédent le travail formidable qu'effectuent nos employés municipaux pour nous assurer à tous un cadre de vie agréable.

Or, depuis quelque temps, nous constatons (et certains d'entre vous aussi, ils nous en ont fait part) que les déchets sauvages et les déjections canines sont de plus en plus nombreux à joncher le sol de notre village.

Nous comptons sur le civisme de tous pour remédier rapidement à cette situation.

Nous vous invitons à prévoir une poche plastique pour ramasser vos déchets lorsque vous consommez de la nourriture ou des boissons en extérieur.



Le ramassage des déjections canines est obligatoire. Il n'est pas agréable de voir le centre bourg, le stade et le chemin le long de la Charente notamment, envahis de crottes de chien. De même,

les abords de l'étang jonchés de d'emballages, de canettes et plastiques en tous genres. Rappelons que notre commune abrite une vaste zone Natura 2 000 où vivent de nombreuses espèces. Il est important de respecter et de préserver le cadre de vie de tous.



Que dit la loi ?

Les articles R. 632-1 et R. 635-8 du Code de l'Environnement prévoient des amendes allant de 68 à 1500€ pour le dépôt de déchets sauvages. Les déjections canines, qui dégradent le cadre de vie, augmentent le risque de chutes, favorisent la prolifération des microbes, sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics et les aires de jeux pour enfants. La commune fixe librement le montant de la contravention en cas de non ramassage. Celui-ci est aujourd'hui de 35€.

Nous invitons donc les propriétaires de chiens à se munir de sachets lors de leurs promenades avec leur fidèle compagnon et à ramasser systématiquement les déjections de leur animal. Il suffit d'un peu de civisme pour que tout rende dans l'ordre.

Nous comptons sur vous !

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

Enedis investit pour la commune de Soubise

Dans le cadre de sa politique d'investissement et de maintenance des réseaux publics de distribution d'électricité, Enedis crée **1300** mètres de réseau électrique **20 000** volts en souterrain sur Soubise. Enedis investit près de **211 000 €** dans cette opération. En parallèle, Enedis dépose **3800** mètres de réseau aérien.

Les travaux de terrassement commenceront fin avril 2021 pour 2 mois environ. L'entreprise SOBECA de Pons réalisera ces travaux pour Enedis.



Plan des travaux

— : le nouveau réseau souterrain
- - - : la ligne aérienne déposée

Mon chien : puis-je le promener sans laisse ?

Nous sommes bien conscients que certains de nos amis à quatre pattes ont besoin de se dépenser et de se défouler. Pour autant, ils ne doivent pas empiéter sur la tranquillité de tous.

C'est pourquoi il est important de connaître quelques règles simples. Ainsi, chacun peut profiter tranquillement de ses balades dans le village.

La municipalité a pris un arrêté fixant les zones où les chiens doivent être tenus en laisse et celles où ils peuvent trotter plus librement.

Les chiens de catégories 1 et 2 (chiens d'attaque, de garde ou de défense) doivent systématiquement être muselés et tenus en laisse par une personne majeure dès qu'ils sortent du domaine privé.

Pour les autres races, vous devez promener votre chien en laisse dans les zones urbaines (centre-bourg, rues...) En dehors de ces zones (bois, étang, chemin le long de la Charente, espaces naturels), la promenade de votre chien sans laisse est tolérée.

Chaque propriétaire est responsable de son animal et doit veiller à ce qu'il n'incommoder pas les passants. Si votre chien saute sur les gens, se montre agressif envers eux ou envers un autre animal, vous serez tenu pour responsable. Il est donc nécessaire d'avoir sa laisse sous la main, de le rattacher et de le maîtriser si vous craignez un comportement inapproprié.

Votre chien doit toujours être sous votre surveillance active: à moins de 100 m de vous, et vous devez être en capacité de le rappeler

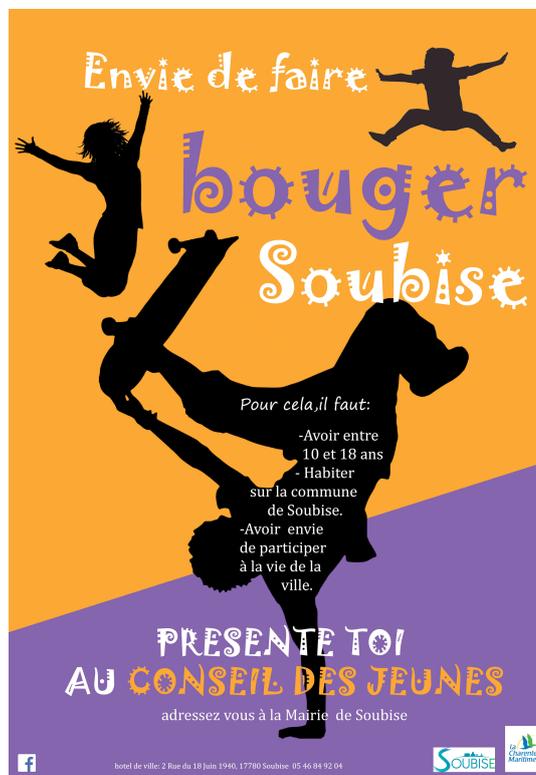
immédiatement en cas de besoin. Les chiens divagant sur la voie publique sont conduits au chenil des services municipaux. Les propriétaires devront alors s'acquitter d'une participation forfaitaire de 25€ pour récupérer leur chien. Si l'animal n'est pas réclamé rapidement auprès de la mairie ou s'il n'est pas identifié par une puce ou un tatouage, il sera systématiquement confié à la SPA de Saintes. Attention, dans ce cas, les frais pour le récupérer seront appliqués par cet organisme et plus importants.

Il est donc souhaitable, pour lui comme pour vous, que votre animal soit identifié.

Franck LOUVRIER
1^{er} Adjoint - Espaces verts et urbanisme

LE CONSEIL des jeunes

La mise en place d'un Conseil des Jeunes s'inscrit dans la politique de la municipalité en matière de démocratie participative, de concertation avec les jeunes de Soubise et de renforcement intergénérationnel.



Tu as des idées, des envies pour faire bouger Soubise ?

Tu es né entre 2004 et 2010 ?

Alors, deviens acteur dans ta commune en rejoignant le CMJ !

Le Conseil Municipal des Jeunes te permettra de proposer et de réaliser des projets pour dynamiser Soubise.

Angélique HENIN - 6^e Adjointe - Enfance jeunesse

Et si tu entres en CE2, CM1 ou CM2 en septembre prochain, tu pourras faire bouger ton école.

Alors, rejoins le CME (Conseil Municipal des Enfants). Parles-en avec ton enseignant !

Renseignements en Mairie



soubise.fr



«soubise infos»

CONSEIL des sages

Suite à l'appel à candidature lancé de janvier à mars 2021, le 06 avril dernier, le conseil municipal a voté la constitution du Conseil des Sages.



Il est composé de 14 membres qui sont :

M. BEAUJOUR Thierry
M^{me} BENOIST Chantal
M. BERTRAND Jean-Yves
M^{me} CHAPOT Bernadette
M. DESCHAMPS Michel
M^{me} DE SMET Jocelyne
M. DUBOST Jean-Claude
M^{me} DUMORTIER Marie-Edith
M. MAGNOU Gérard
M. MARTINEAU Alain
M. MENET André
M. MOLINIER Henri
M^{me} PUEL Denise
M. SAMZUN Jean-Luc

Le Conseil des Sages sera installé dès que la situation sanitaire le permettra.

Il aura pour vocation de :

- Faire remonter les besoins des Soubisiens et proposer des réflexions sur le « bien vivre ensemble ».
- Etudier ou mettre en place des projets confiés par la commune.
- Être force de proposition sur des thèmes définis.
- Traiter plus spécifiquement des sujets concernant la vie des seniors.

Angélique HENIN - 6^e Adjointe - Aînés

L'EPANDAGE des boues



Il vous est sûrement déjà arrivé de sentir une odeur nauséabonde provenant des champs avoisinants, pendant quelques heures, voire quelques jours. Mais savez-vous à quoi cela peut correspondre? Petite explication...

Il peut s'agir de l'épandage de boues sur les terres agricoles de la commune. Ces boues proviennent de la station d'épuration de Soubise, qui récupère les eaux usées des habitants de la commune et sont utilisées comme fertilisants par des agriculteurs. L'épandage agricole est une pratique recommandée par l'Agence de l'Eau, établissement public de l'État. Bruno Brissonneau, agriculteur à Soubise, nous explique ce processus.

Comment l'épandage de boues est-il mis en place ?

Les boues sont récupérées à la station d'épuration, dépolluées, chaulées (ajout de chaux éteinte) puis asséchées. L'agriculteur laisse ses terres à disposition et une entreprise spécialisée est envoyée pour y épandre ces boues sèches. L'agriculteur intervient ensuite très rapidement pour les enfouir dans ses champs. C'est entre ces deux étapes que les odeurs peuvent se propager.

Cet épandage est-il contrôlé ?

Bien sûr, l'épandage est suivi et contrôlé par la SAUR et par la Chambre d'Agriculture. Des analyses sont effectuées tout au long du processus.

Quels sont les avantages de cette pratique ?

Les principaux avantages sont l'utilisation de matières naturelles pour fertiliser les terres, leur utilisation en local et la préservation de la qualité des sols.

Si ces boues ne sont pas utilisées en agriculture, elles seront incinérées ou enfouies en décharge.

Et pour les soubisiens ?

Ces eaux usées devraient être transportées hors du département pour être traitées, ce qui augmenterait obligatoirement le coût du m³ d'eau du réseau pour les habitants. L'agriculteur, l'habitant et la nature sont donc gagnants!

Merci à Bruno Brissonneau, agriculteur à Soubise pour ces explications.

Virginie BAUMARD - Conseillère municipale

LA SECURITE routière

Dans Soubise, comme dans toute autre agglomération, la vitesse est limitée à 50 Km/h et des zones à 30 Km/h sont également présentes. Il est important de les respecter pour le bien-être de tous.



Voici quelques chiffres provenant de la Sécurité Routière

Déplacements en ville quelques chiffres éloquentes :

1 accident mortel sur 3 a lieu en ville.

Près des 2 tiers des blessés sont les victimes d'accident en milieu urbain.

Près de 50% des cyclistes tués sur les routes le sont en ville.

A 60 km/h, il faut 8 mètres de plus

pour s'arrêter qu'à 50 km/h.

En agglomération*, 4 conducteurs sur 5 dépassent les limitations de vitesse.

La nuit, en agglomération*, 85 % des conducteurs dépassent les 50 km/h.

Des conducteurs qui téléphonent « oublie » de s'arrêter aux passages piétons.

*En traversée d'agglomération de moins de 5 000 habitants

Philippe ABGRALL - Conseiller délégué Sécurité

PERSONNEL Communal

Dans ce numéro, nous mettons en lumière le rôle de deux de nos agents techniques qui partiront bientôt à la retraite. Nous tenions à leur témoigner notre reconnaissance pour leurs années passées au service de notre cadre de vie.

Depuis combien de temps travaillez-vous au sein des services techniques de la commune ?

Cela fait 2 ans. Mais avant, je faisais déjà des heures supplémentaires au sein des services techniques alors que je travaillais dans un autre service.

En quoi consistent vos tâches quotidiennes ?

Nettoyer les trottoirs à l'aide du brûleur, tondre et entretenir la propreté de la voirie.

Qu'est-ce qui vous rend particulièrement fière dans le travail que vous accomplissez ?

C'est utile: quand je quitte un endroit que je viens de nettoyer, je suis fière de mon travail et de moi.

Comment décririez-vous Soubise en quelques mots ?

C'est une commune propre avec beaucoup de charme. Et puis, j'aime son histoire.

Cette année, vous allez prendre une retraite bien méritée. Qu'est-ce qui vous manquera le plus ?

J'apprécie l'ambiance des services techniques. Et le café avec mes collègues (rires).



Patrick DONDERO
Agente technique polyvalent

Depuis combien de temps travaillez-vous au sein des services techniques de la commune ?

Je suis aux services techniques de la commune depuis 34 ans.

En quoi consistent vos tâches quotidiennes ?

Je m'occupe des petits entretiens de la voirie.

Qu'est-ce qui vous rend particulièrement fier dans le travail que vous accomplissez ?

C'est le travail bien et proprement fait.

Comment décririez-vous Soubise en quelques mots ?

C'est un village bien agencé (pharmacie, médecins etc...) avec la partie du bourg historique joliment rénovée, un village où il fait bon vivre.

Cette année, vous allez prendre une retraite bien méritée. Qu'est-ce qui vous manquera le plus ?

Mes collègues de travail bien sûr, les gens de la mairie ainsi que les élus.



Corinne CHAMPAGNE
Agente technique polyvalent

LE Saviez Vous?

Le dépannage et le remplacement des lampadaires sont réalisés par le S.D.E.E.R. (Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement Rural de Charente-Maritime) et non par les agents communaux.

Si vous constatez un lampadaire en panne sur notre commune, n'hésitez pas à noter le SOxxx mentionné sur le poteau concerné, ou à le photographier, pour communiquer cette référence à la Mairie qui transmettra l'information au S.D.E.E.R.



LE BUDGET 2021

Le vote du budget est un moment clé dans la vie d'une commune. Il s'agit de prévoir l'ensemble des dépenses de l'année et d'évaluer les recettes, tant au niveau du fonctionnement que des investissements.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement comprend :

- **Les dépenses** : charges de personnel, les achats de fournitures et services, entretien des bâtiments-équipements et espaces verts, charges liées aux écoles, subventions aux associations, SEJl (accueil de loisirs et périscolaire), intérêts des emprunts...
- **Les recettes** : taxes foncières, attributions de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan (CARO), dotations de l'Etat, produits des services communaux et des immeubles locatifs...

Chiffres clés 2020

(Conformes au compte de gestion)

Dépenses de fonctionnement

1 787 369 €

Recettes de fonctionnement

2 422 992 €

Résultat de fonctionnement

635 623 €

Remboursement capital emprunté

462 099 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement comprend :

- **Les achats durables** : mise en œuvre et développement des services publics, rénovation/réparation des bâtiments, achat d'équipements indispensables au fonctionnement, remboursement des emprunts...
- **Les recettes** sont constituées des excédents (=résultat) de la section de fonctionnement pour rembourser le capital emprunté, de nouveaux emprunts et de subventions ponctuelles.

Notre budget 2021 est construit sur la base de 4 objectifs :

- Faciliter l'accès aux soins,
- Rénover/optimiser le patrimoine communal (bâtiments publics, équipements communaux, parc locatif),
- Maitriser les taux communaux des impôts locaux malgré la suppression de la taxe d'habitation,
- Réduire l'endettement de la commune.

INVESTISSEMENTS PREVUS : 409 000 €

Il s'agit principalement des investissements suivants :

- Rénovation de l'immeuble situé à côté des écoles, au n° 3 Rue Victor Hugo, en vue d'y installer des professionnels de santé.
- Grosses réparations des bâtiments et équipements municipaux.
- Restauration des bâtiments et notamment des toitures pour :
 - o L'église.
 - o Le bâtiment accueillant la SACA (Chaine de solidarité alimentaire du canton de St Agnant) et l'association communale de chasse.
 - o La Fontaine des Morts, qui abrite le système de pompage d'eau pour l'arrosage des espaces fleuris.
- Agrandissement du columbarium, le nombre d'emplacements pour les urnes contenant les cendres des défunts étant insuffisant.

FISCALITE LOCALE

Lors du Conseil Municipal du 6 avril, au vu des conséquences économiques de la crise sanitaire sur les habitants, nous avons fait le choix de limiter l'augmentation de la taxe foncière à 1.2 % afin d'en minimiser l'impact sur le budget des foyers.

La maîtrise de la fiscalité locale étant l'une de nos priorités, les augmentations doivent rester raisonnables.

Martine DROMER - 2^e Adjointe - Finances

ENDETTEMENT

Notre commune dispose d'un patrimoine et d'équipements importants mais l'endettement par habitant est très élevé : 1 935 € au 31 décembre 2020 (moyenne départementale = 655 €/habitant et moyenne nationale = 705 €) => Le soubisien est environ 3 fois plus endetté que le reste de la population. Il est donc indispensable d'y remédier.

En 2020, aucun nouvel emprunt n'a été contracté. Les investissements de l'année (160 000 €) ont été financés exclusivement par l'épargne nette de la commune. Compte tenu des travaux à engager pour la sauvegarde du patrimoine communal et la réalisation de plusieurs projets importants pour les habitants, il est indispensable de recourir de façon modérée à l'emprunt puisque l'épargne nette de la collectivité n'y suffira pas.

En conséquence, notre commune remboursant 400 à 500 000 € de capital emprunté, les emprunts nouveaux seront limités à 200 000 €/an environ, en moyenne sur la mandature, d'où un désendettement annuel net de 200 à 300 000 €. Dans ces conditions, l'objectif d'atteindre la moyenne nationale sera réalisé seulement 3 ans plus tard que si aucun emprunt nouveau n'avait été contracté.

En conclusion, tout en réduisant fortement l'endettement de notre commune, nous pourrons mettre en œuvre des projets utiles aux soubisiens.

LA COMMUNICATION à Soubise

La nouvelle Municipalité souhaite améliorer la communication avec les Soubisiens !

Recevez en direct les dernières informations utiles concernant notre commune : Actualités, évènements à venir, alertes à la population, signalements et tout autre élément que la Municipalité jugera utile de vous transmettre, grâce à un moyen simple et efficace : l'e-mail.

Pour obtenir en direct les infos utiles de notre commune par mail, il vous suffit :

- Soit d'aller sur la page d'accueil du site internet de la Mairie où vous trouverez le **formulaire d'inscription rapide** à compléter en ligne : www.soubise.fr

- Soit de scanner le QR Code ci-contre avec votre téléphone portable pour arriver directement sur le formulaire d'inscription.

Martine DROMER - 2^e Adjointe - Communication



Besoin d'un renseignement ?

Contactez-nous à l'adresse mail suivante :

- communication@soubise.fr

ou par téléphone :

- 05 46 84 92 04

Conformément à la loi « Informatique et libertés » modifiée par l'ordonnance du 12 décembre 2018, vous pourrez vous désinscrire à tout moment.

SOUBISE solidaire

Afin de prévenir les difficultés que pourraient rencontrer les personnes les plus vulnérables de la commune, à travers des événements exceptionnels tels que la canicule, les pandémies..., la municipalité a mis en place un recensement nominatif des personnes fragiles et isolées.

Chaque personne recensée sera inscrite sur un registre "sécurité urgence" validé par le Centre communal d'action sociale (CCAS). Cette action s'adresse aux personnes âgées de plus de 65 ans, en situation de handicap ou isolées. L'inscription sur ce registre ne relève pas d'une obligation pour

les personnes concernées, mais d'une démarche volontaire et facultative, à leur demande ou suite à la requête d'un tiers. Il est à noter que toutes les informations collectées sont strictement confidentielles et que le service est gratuit.

Angélique HENIN - 6^e Adjointe - Action sociale

LE MAIRE ET LES ADJOINTS à votre écoute

N'hésitez pas à venir nous rencontrer.



Un nouveau conseiller délégué

La sécurité sur notre commune, très importante pour les soubisiens, nécessite une délégation spécifique.

Il y a quelques semaines, Monsieur Philippe ABGRALL, conseiller municipal, a reçu délégation de la part de Monsieur le Maire pour prendre en charge la sécurité et la qualité de vie, ainsi que les commerces.

Il a déjà pris les dossiers à bras le corps, notamment ceux qui concernent la sécurité routière : test d'aménagements de l'avenue des Rohan pour une réduction de la vitesse et mise en place d'un radar pédagogique.



Franck LOUVRIER
1^{er} Adjoint
Transition écologique
Urbanisme
Bâtiments
Espaces verts
f.louvrier@soubise.fr

Aurélié GRIZON
4^e Adjointe
Culture
Animations
Vie associative
a.grizon@soubise.fr

Angélique HENIN
6^e Adjointe
Enfance jeunesse
Affaires scolaires
Affaires sociales
Aînés
a.henin@soubise.fr

Ludovic DA SILVA
3^e Adjoint
Voirie
l.dasilva@soubise.fr

Lionel PACAUD
Maire de Soubise
l.pacaud@soubise.fr

Jean-Yves CHARTOIS
5^e Adjoint
Infrastructures :
Port, Médiathèque,
Aire de camping car
jy.chartois@soubise.fr

Martine DROMER
2^e Adjointe
Finances
Communication
m.dromer@soubise.fr

Dans chaque numéro, nous présenterons une entreprise qui propose du
"Made in Soubise"



Depuis plus de 20 ans l'entreprise Bruneteau mitonne des produits régionaux !

Présentez-vous en quelques mots ?

L'entreprise a été créée en 1986, l'implantation à Soubise en 1992 et en 1997 à Saint Hilaire. La conserverie (installation classée) voit le jour



rapidement. Effectif actuellement 5 salariés.

Compétence : Piégeage dans le pays rochefortais et valorisation de ressources naturelles. (C'était le projet d'Eric en 1986, retourner vivre au pays avec valorisation de ressources naturelles, c'est réussi).

Que proposez-vous dans votre boutique ?

Dans notre atelier de transformation nous cuisinons la viande de ragondin en pâtés et rillettes.

Nous avons également mis sur le marché une gamme de produits régionaux tels que farci poitevin, grillon, boudin, fagot charentais et une gamme de produits de mer; pâté d'huitre, terrine de moule, rilette à la salicorne et à la laitue de mer.



Nous travaillons également les salicornes Bio produites sur le département et dans les Iles de Ré, Oléron et Madame. Nos produits sont principalement distribués sur le littoral Charente Maritime, Vendée et dans le Marais Poitevin.

Retrouvez nos produits à l'intermarché de Soubise



Pourquoi avoir choisi de vous installer à Soubise ?

Étant natifs de Port des Barques et Echillais nous avons choisi Soubise sans hésiter suite à une opportunité immobilière intéressante pour notre entreprise. Déjà à cette époque la commune proposait de nombreux services qui nous ont encouragés à nous y installer.

Quel est votre endroit favori à Soubise ?

Coup de coeur pour Saint Hilaire ! C'est un domaine chargé d'histoire, noyé dans la végétation.



**Eugénie
Cotton**

Saviez-vous qu'une brillante scientifique française est née à Soubise ?

Eugénie Cotton, née Feytis, a vu le jour le 13 octobre 1881 à Soubise. Elève de Marie Curie, elle est la première femme agrégée de physique en 1904. En 1913, elle épouse Aimé Cotton, professeur à la Faculté des Sciences de Paris et à l'École Normale Supérieure de Saint-Cloud. Ils auront quatre enfants. En 1925 elle obtient le titre de docteur en sciences physiques. Directrice de l'École Normale Supérieure de Sèvres en 1936, elle participe à la réforme des études féminines, elle élève le niveau de l'enseignement des sciences et développe le laboratoire et les recherches. Elle sera malheureusement destituée de son poste par le gouvernement de Vichy en 1941 pour avoir apporté son aide aux antifascistes allemands. Proche des mouvements féministes, elle est une des militantes les plus engagées de son temps. A la Libération, elle est

à l'origine de la création de l'Union des Femmes Françaises, née des comités féminins de la Résistance. Elle décédera à l'âge de 85 ans à Sèvres.

Une plaque commémorative est apposée sur sa maison natale, au 87 rue Henri Drouet. L'un des cratères de Vénus porte même son nom !

Citation :

« Je fais partie de ceux qui aiment la vie. J'ai eu le bonheur d'avoir de bons parents, de fonder une famille heureuse... Toute ma vie, j'ai travaillé à des tâches passionnantes : j'ai aimé mes études, j'ai fait avec joie de l'enseignement et de la recherche... Je ne cesse de m'intéresser à la vie du monde, à la promotion de la femme, au maintien de la paix... Je ne demande qu'à travailler, c'est-à-dire à vivre jusqu'à l'extinction de mes forces. »

Virginie BAUMARD - Conseillère municipale

Félicitations aux gagnants du jeu précédent

Jeu concours



Reconnaissez-vous cet endroit ?

Lors de vos balades dans Soubise, peut-être l'avez-vous déjà croisé... Mais où se trouve-t-il ?

Si vous pensez avoir trouvé, envoyez-nous votre réponse à soubiseinfo@gmail.com et le plus rapide gagnera un petit lot !



Quelques heures à peine après la parution de notre jeu concours, nous avons déjà nos premiers gagnants.

Pour notre toute jeune soubisienne et notre amateur de patrimoine féru de marche, la solution était évidente, voire trop simple... tous deux ont reconnu la tête de lion qui orne la fontaine Place Clémenceau. Nous allons devoir corser nos énigmes à l'avenir. À vos méninges !!!

Félicitations à Laure CHATEL et à Laurent BERTET.

Aurélié GRIZON - 4^e Adjointe - Animations

DU NOUVEAU à l'office de tourisme



L'office de tourisme Rochefort Océan va réorganiser cet été sa stratégie d'accueil pour les bureaux de Soubise et du transbordeur.

Au regard du peu de personnes accueillies depuis quelques années, l'idée est de proposer un accueil « hors les murs » à l'aide d'un triporteur. L'agent en charge de l'accueil pourra ainsi aller à la rencontre des visiteurs, notamment au port ou au marché. En complément, des petites visites guidées sur le

patrimoine de notre commune devraient être organisées. Pour rappel, l'office de tourisme est là pour les touristes mais aussi pour les habitants de Soubise, donc n'hésitez pas à aller à la rencontre de Ludovic et de ses collègues.

Lionel PACAUD
Maire de Soubise



LES "ILLUMINÉS" de Soubise

Au terme d'une année 2020 morose, de nombreux soubisiens nous ont donné l'occasion d'échapper à la morosité ambiante. L'espace de quelques heures, c'est une plongée dans l'esprit de Noël qui s'offrait à tous.

Ainsi, de grands "illuminés" de Soubise et de nos lieux dits continuent à vouloir faire scintiller leur maison de mille feux. Des heures et des heures de travail et de préparation en amont pour que la magie opère à la nuit tombée. La plupart le font depuis plusieurs années et restent passionnés, d'autres avaient l'envie après une année difficile d'apporter de la gaieté. Nul doute que tous auraient leur place auprès des grandes instances du Père Noël !!

Notre jury « d'experts » a parcouru des kilomètres à vélo et à pied pour admirer ici des guirlandes, là des cascades scintillantes Faire des choix n'a pas été simple et difficile aussi de vous faire tous gagner!

Bravo à tous nos gagnants

Messieurs et Mesdames POTET, Riant, MAURY, FREDIN-BLONDEL, LALU-BONNARME, AUBERT, TOURETTE, COHELEACH, BODIN, COHEN-VALCOUR, LAINE et POTET.

Et merci à tous d'apporter de la féerie aux petits et aux plus grands que nous sommes.

Aurélié GRIZON - 4^e adjointe - Animations



COUP DE THÉÂTRE à Soubise

Avec ce spectacle, nous avons la volonté de faire rire et d'émouvoir les petits et les grands enfants !



Soubise a accueilli Laurie Bordesoules, interprète d'Emilie Nebout dans la série "Plus Belle la Vie", en résidence d'artistes à la salle des associations du 22 mars au 28 mars 2021. La "Demoiselle de Rochefort" était entourée de six amis comédiens rencontrés au Cours Florent à Paris.

Cette semaine passée à Soubise leur a permis de travailler le second spectacle de l'actrice originaire de la commune : Le secret du capitaine Crochet. L'histoire revient aux origines de l'histoire écrite par James Matthew Barrie et nous entraîne dans un univers féerique et drôle.

"La pièce est très interactive. Les enfants ont un rôle à jouer, ils sont les enfants perdus. Qu'ils soient bavards ou silencieux nos enfants

perdus ont dans tous les cas toujours été très à l'écoute, les yeux écarquillés, happés par le spectacle. Nous n'avons pas oublié les grands enfants perdus, les adultes, à qui nous faisons des petits clin d'œil tout au long de l'histoire. Avec ce spectacle, nous avons la volonté de faire rire et d'émouvoir les petits et les grands enfants !

Nous avons hâte de pouvoir regagner la scène, prochainement en Charente-Maritime, et surtout de vous retrouver, chers enfants perdus !"

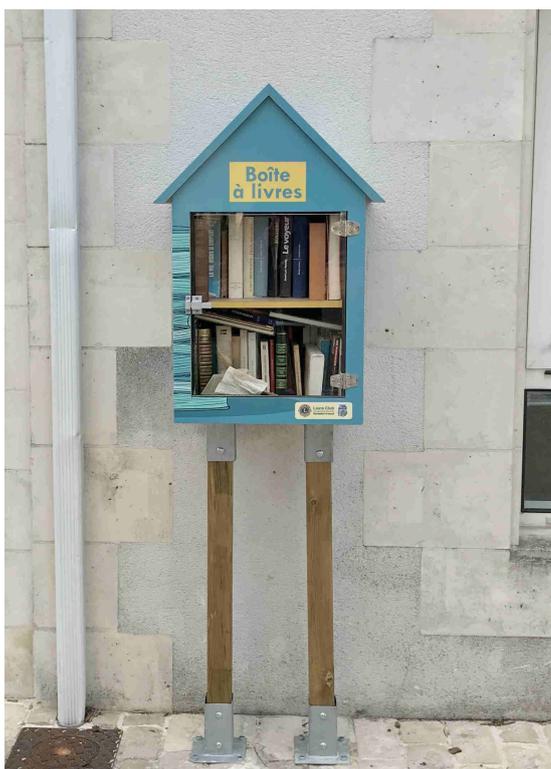
Laurie BORDESOULES

Nous espérons vivement vous proposer ce spectacle au plus vite pour vous envoler en famille au pays imaginaire.

Aurélié GRIZON - 4^e Adjointe Culture

BOÎTE à Livres

La première boîte à livres voit le jour sur la place Robert Chatelier.



Merci au LIONS CLUB Rochefort Arsenal pour le don de cette boîte, ainsi qu'à Monsieur Dumortier et Madame Blanchet, pour leur implication.

En cette période difficile, l'accès à la culture est très important.

Le principe est simple :

on choisit un livre, on dépose les siens... L'idée est de favoriser l'accès à la lecture pour tous, le partage des livres de toutes sortes et une bonne circulation des ouvrages.

La boîte à livres vous attend place Robert Chatelier devant la salle des associations.

COVID-19 Avertissement

Sous réserve des évolutions de la crise sanitaire. Pour confirmer la programmation de l'évènement et pour connaître les conditions d'accès contactez les organisateurs.

MAI

23 Mai

Ensemble, nettoisons Soubise !*Journée éco citoyenne*

Organisation d'une matinée de nettoyage de la ville, animations sur la gestion des déchets. Mise à disposition de sacs poubelles et de gants sur place.

Point de rendez vous Place Robert Chatelier.

JUIN

6 Juin

Soubise fait sa chasse aux trésors !!

Chasse aux trésors à la découverte de Soubise et de son patrimoine organisée par la mairie.

Parcours ludiques à faire en famille avec énigmes et récompenses pour tous nos petits participants en herbe. Point de départ avec remise du livret de jeu de 10h00 à 17h00, Place Robert Chatelier. Gratuit

7 juin

Spectacle Théâtre « La Jurassienne de réparation »

Proposé par le Théâtre de la Coupe d'Or de Rochefort. Spectacle à voir sur Tonnay-Charente.

Renseignement :

traitdunionintercommunal@gmail.com

 traitdunionintercommunal

13 Juin

Vide grenier de SOUBISE

Organisé par les associations Soubisiennes en collaboration avec la Mairie de 9h00 à 18h00. Ouvert aux particuliers et aux professionnels.

Tarif 3 €/ml pour les particuliers et 6€/ml pour les professionnels.

Renseignement :

05 46 84 90 20 - 06 45 78 33 74

ou par mail: videgreniersoubise@gmail.com

20 et 27 Juin

Elections départementales et régionales

Le premier tour se tiendra le dimanche 20 juin et le second tour le dimanche 27 juin.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h00 à 18h00.

En cas d'empêchement, pensez à la procuration.

ATTENTION, le bureau de vote n°2 de l'école élémentaire se tiendra à la salle des fêtes.

26 juin

Tournoi de pétanque

Organisé par le cochonnet soubisien

JUILLET

4 Juillet

Fête du port de Soubise

Organisé par le club nautique de Soubise en partenariat avec la Société Nationale de Sauvetage en mer. Découverte de la Charente, marché artisans et producteurs locaux...

5 au 30 juillet

« Sport-Vacances »

Activités sportives et culturelles à découvrir de façon ludique et pédagogique.

Planning à la carte pour les 6/16 ans.

Organisé par le Trait d'union intercommunal.

Renseignement :

traitdunionintercommunal@gmail.com

 traitdunionintercommunal

13 juillet

Soubise en fête

Célébration de la Fête Nationale.

- Mise à disposition de tables et de chaises pour les amateurs de pique nique au port de Soubise.

- Retraite aux flambeaux à la découverte de nos ruelles.

Distribution des flambeaux à partir de 21h00 à la salle des associations, suivi d'un défilé nocturne.

- **Vers 22h15** : Départ à la tombée de la nuit (Place Robert Chatelier)

- **23h00** : Feu d'artifice à tiré au lac.

- **23h30** : Bal populaire Place Robert Chatelier.

13 juillet

Festival Entre Vents et Marais

Mardi 13 juillet à 16h00. Place Robert Chatelier.

Le temps d'un concert interactif spécialement dédié au jeune public (à partir de 3 ans), partez à la découverte de la musique classique.

Au moyen de jeux musicaux, le jeune



public pourra explorer son sens du rythme. Les musiciens du festival Entre Vents et Marais vous inviteront à bouger, danser, sauter afin de s'imprégner des sons produits par leurs instruments. Il vous sera également expliqué comment ces instruments de la famille des cordes s'harmonisent les uns aux autres. Venez partager cette expérience musicale unique et découvrir un tout nouveau format de concert participatif !

Apportez vos assises !

Durée : Environ 40 minutes

Les musiciens :

Hugo Moinet & Lina Oceau : violon,

Cynthia Blanchon : alto

Léo Spitz : violoncelle

Gratuit, réservation fortement recommandée uniquement sur le site internet du festival.

Renseignement : 06 61 01 90 16

festival.evem@gmail.com

www.festival-evem.com

9 au 25 Juillet

Tournoi Séniors de Tennis organisé par le Tennis club de Soubise.

Venez nombreux dans un esprit chaleureux encourager les participants.

Renseignement :

tennis.club.soubise@orange.fr



Visites théâtralisées organisées par La Mesnie de l'Ozine, reconstitution de combat, campement.

Les 5 et 19 juillet et le 2 Aout.

Réservation au 06 78 42 70 63.

Rendez vous devant l'église de Soubise.

Tarif 2€ pour les adultes, gratuit pour les enfants.



24 Juillet

Tournoi Jeunes du Tennis Club de Soubise

Venez nombreux dans un esprit chaleureux encourager les participants.

Renseignement :

tennis.club.soubise@orange.fr

24 juillet

Concert de Melvin dans les nuages et de Now.

Soirée musicale pop et rythmée avec le groupe Melvin dans les Nuages et notre groupe de jeunes Soubisiens Now. Concert organisé par la mairie de Soubise en partenariat avec la CARO.

Place Robert Chatelier, début du concert à 20h00, sur réservation auprès de la mairie de Soubise, concert gratuit.

21 Août

Pique nique Champêtre

Marché de producteurs et pique nique champêtre.

Au programme, un partage d'un moment de convivialité autour d'une bonne table.

Pensez à vos jeux de plein air !!!

Organisé par la mairie de Soubise.

4 Septembre

Forum des associations

Journée de découverte de nos associations. Animations, ateliers découvertes, parcours de jeux.

Organisé par la mairie de Soubise et nos associations au stade Penon.

18 au 19 Septembre

Les journées du patrimoine

Venez découvrir notre patrimoine !

19 septembre

"Le relais des'Ans Mélés"

Course pédestre par équipe de 3 à travers bois et chemins.

Tout le monde peut participer du petit dernier jusqu'à mamie !

Plus que le résultat, le plaisir de courir ensemble.

Organisé par le Trait d'Union Intercommunal

Renseignement :

traitdunionintercommunal@gmail.com

[f traitdunionintercommunal](#)

19 Septembre

Loto de SOUBISE

Organisé par le comité des fêtes de Soubise.

Salle des fêtes de Soubise.

16 Octobre

Soirée Théâtre « Que du bonheur avec vos capteurs » de Thierry Collet

Proposé par le Théâtre de la Coupe d'Or de Rochefort.

Spectacle à voir à la salle des fêtes de Soubise.

25 octobre au 5 novembre

« SportVacances TOUSSAINT »

Nouveau catalogue de disciplines, de loisirs, sportives et culturelles, à découvrir.

Organisé par le Trait d'Union Intercommunal

Renseignement

traitdunionintercommunal@gmail.com

[f traitdunionintercommunal](#)

EDITO TRAIT D'UNION INTERCOMMUNAL

Dans le cadre de la pandémie qui sévit depuis plus d'un an, l'association Trait D'Union Intercommunal a dû s'organiser pour continuer à offrir des animations à ses adhérents et aux habitants du territoire. Les bénévoles, organisateurs et prestataires d'activités ont fait preuve d'adaptabilité en 2020 pour satisfaire au mieux le besoin de rencontres, de partage, de curiosité des petits et des grands. Notre programme a forcément été réduit par la force des choses, ou plus précisément de ce virus, et les décisions d'annulation de certaines animations aussi en 2021 ne sont pas faciles à prendre...Mais elles sont sages (et/ou contraintes).

On espère de tout cœur vous retrouver en pleine forme sur les différents lieux de nos animations : salles des fêtes, salles de spectacle, terrains de sports et gymnases pour à nouveau jouer, rire, chanter, discuter, rêver....

Vivre tout naturellement

À très vite

Le bureau du TDUI

DES NOUVELLES de l'APES

Malgré la crise sanitaire, l'APES reste mobilisée pour le plaisir de tous, petits et grands. L'opération « brioches et miel » a de nouveau rencontré un franc succès. Nous remercions vos estomacs !!!!! N'hésitez pas à nous demander du miel, nous avons du stock pour régaler vos papilles à tout moment !



Pour apporter joie et sourires aux enfants de l'école, nous avons prévu de leur offrir le jour des vacances de Pâques, pop-corn et barbe à papa, action malheureusement annulée suite à la fermeture des écoles mais nous la reporterons avant les grandes vacances.

Quelle que soit l'évolution de la pandémie, nous organiserons une tombola à la fin de l'année scolaire. Enfin, nous tenons à vous remercier, parents d'élèves, de toujours répondre présents aux actions que nous proposons. A très vite pour de nouvelles aventures !



Les membres de l'APES

CLUB DE FOOTBALL ESPB Entente Soubise Port-des-Barques

Toutes les compétitions de football étant suspendues jusqu'à la fin de la saison en raison des mesures sanitaires, les jeunes footballeurs du club poursuivent, malgré tout, leurs entraînements, tout en respectant les règles sanitaires émises par la ligue de football.

Les éducateurs ont dû adapter leurs séances pour pouvoir continuer la pratique du football pour leurs jeunes licenciés, délaissant provisoirement les exercices collectifs au profit des exercices techniques et individuels. Les horaires et les jours d'entraînements ont également

dû être modifiés à cause du couvre-feu.

Mais cela n'empêche pas les jeunes de prendre plaisir avec le ballon, de continuer à s'amuser avec leurs coéquipiers et de leur permettre de progresser dans leur pratique sportive favorite.

Entraînements :

U6-U7 (2015-2014) : samedi de 10h30 à 11h30 à Soubise
U8-U9 (2013-2012) : samedi de 11h à 12h à Soubise

U10-U11 (2011-2010) : mercredi de 17h à 18h30 à Soubise / samedi de 10h30 à 12h à Port des Barques

Pour la saison 2021-2022

Les dirigeants préparent d'ores et déjà l'organisation sportive et festive de la prochaine saison.

Le club prévoit d'organiser ses traditionnelles éclades de moules les 17 juillet et 7 août prochains à Port des Barques, sous conditions des règles sanitaires en vigueur à ce moment-là.

Nous recherchons de nouveaux licenciés et éducateurs pour compléter les équipes. Les jeunes joueurs souhaitant essayer la pratique du football peuvent se renseigner auprès du club (voir les coordonnées ci-dessous).

Les entraînements pour les jeunes se poursuivront jusqu'au mois de juin.

U6-U7 : nés en 2016 (ayant au moins 5 ans) et 2015

U8-U9 : nés en 2014 et 2013
U10-U11 : nés en 2012 et 2011
U12-U13 : nés en 2010 et 2009

U14-U15 : nés en 2008 et 2007
Seniors : nés entre 2004 et 1987 inclus
Vétérans : nés avant 1987

Pour plus d'informations : Patrice Gorichon (président) 06 64 67 14 75 - Fabrice Alligant (secrétaire) 06 87 91 51 99 par mail : espb.football@gmail.com

COMMÉMORATION du 8 mai 1945

Samedi 8 mai, à 11 heures, a eu lieu la célébration du 76^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 des alliés contre le nazisme. Cette année encore, pour des raisons sanitaires, la cérémonie s'est déroulée dans un cadre restreint.



Monsieur le Maire était entouré uniquement de quelques adjoints, d'anciens combattants avec leurs porte-drapeaux ainsi que des maires des communes environnantes.

Après la diffusion du message gouvernemental, une gerbe a été déposée par deux jeunes soubisiens. L'émouvant appel des soldats morts pour la France pendant les deux dernières guerres mondiales a été suivi de la sonnerie aux morts puis d'une minute de silence. La Marseillaise a retenti, avant le discours de Monsieur le Maire qui a clôturé la cérémonie.

Martine DROMER - 2^e Adjointe

Tribune libre

EXPRESSION des élus de l'opposition

Depuis le début de l'année nous avons participé à plusieurs commissions qui pour certaines se réunissaient pour la première fois depuis les élections de l'année dernière.

Plusieurs conseils municipaux ont eu lieu où nous avons pu débattre des choix du groupe majoritaire, d'augmenter la taxe d'aménagement pour les personnes souhaitant construire sur la commune et nous nous y sommes opposés. Le Maire a aussi proposé une augmentation des taux de fiscalité locale directe pour 2021, validée par le conseil municipal sauf deux élus du groupe de l'opposition. La période difficile que nous traversons est compliquée financièrement pour beaucoup d'entre nous, et notre point de vue est qu'il nous faut, nous élus, être attentifs à ces difficultés, en étant certes solidaires mais en n'affectant pas plus le budget des familles.

Un autre sujet important dans les projets des nouveaux élus, concernait la vitesse excessive et les problèmes de stationnements abusifs. Nous en avons débattu à plusieurs reprises en commission voirie et qualité de vie. Lors du conseil municipal du 14 décembre 2020 nous avons interpellé le Maire sur les actions qui allaient être mises en place. Un état des lieux des « zones tendues » va être fait et ensuite des actions pédagogiques auprès des riverains de ces zones. Le maire propose aussi de mettre en place une signalétique lisible puis en dernier temps une action de répression.

Aujourd'hui nous sommes dans l'attente de l'exécution de ces propositions et de leurs résultats.

Un autre changement est à noter au sein de l'équipe municipale. Six adjoints avaient été nommés à l'installation du nouveau conseil. Lors du conseil municipal du 6 avril dernier, le maire nous a proposé de nommer un conseiller délégué pour pallier au manque de disponibilité, pour des raisons professionnelles de l'adjoint à la voirie. Nous réaffirmons, comme nous l'avons toujours dit, que la disponibilité est essentielle lorsque l'on est élu. Le conseil municipal a voté à l'unanimité, une motion en faveur de l'incitation au tri à la source des bios déchets, c'est une excellente initiative. Nous nous sommes aussi tous positionnés contre la vente de compost issu du TMB sur les terres agricoles.

Notre souhait, pour les semaines à venir, est de pouvoir enfin vous retrouver lors des nombreuses manifestations prévues cet été.

Prenez soin de vous.

Pour nous contacter, continuez à nous écrire à l'adresse soubisecapverslavenir@gmail.com

Emmanuelle Guiberteau, Philippe Aubry, Murielle Bordesoules



CABINET MEDICAL

D^r PORTRON Florence
D^r JOLLIT Carole
10 Avenue Charles de Gaulle
17780 SOUBISE
05 46 84 95 95

SOS Trauma

1 rue Toufaire, RDC à Droite
17300 Rochefort
06-51-94-42-74

SAMU / 15
POMPIERS / 18

CENTRE ANTI-POISON

CENTRE HOSPITALIER DE
ROCHEFORT
1 Avenue de Béligon
17300 ROCHEFORT
05 46 88 50 50
05 56 96 40 80

soubise.fr

également sur Facebook «soubise infos»

2, rue du 18 juin 1940
17780 SOUBISE
05 46 84 92 04
mairie@soubise.fr